



Cession de 1% de mes parts d'une sarl

Par **duanya123456**, le **29/09/2009** à **16:44**

Bonjour,rnrnActuellement cogérant d'une SARL, je souhaite démarrer une activité complètement différente en tant qu'auto-entrepreneur. Apparemment, mon statut de cogérant est un obstacle à cela. Je souhaite donc céder 1% de mes parts à mon associé (mon père).rnrnQuelles démarches cela implique-t-il?rnrnD'avance merci

Par **fabienne034**, le **29/09/2009** à **18:19**

Bonjour,rnrns'il reste seul actionnaire il passera en eurl (sarl à associé unique) il a le temps de retrouver un deuxième actionnaire.rnrnIl faut démissionner de votre poste de cogérant puis faire une cession de parts sociales de sarl.rnrnPour tout savoir sur la cession de parts sociales:rnrn<http://www.fbis.net/cessionpartsocialeinfo.htm>

Par **duanya123456**, le **05/10/2009** à **14:46**

Merci pour votre réponse.rnrnNéanmoins, je serai toujours actionnaire de la SARL à hauteur de 49%. Mon souhait est de quitter mon statut de cogérant pour avoir la possibilité de démarrer un activité en parallèle en tant qu'autoentrepreneur.rnrnCordialement